



# Plateaux de travail au CISSS de la Montérégie-Ouest

Pour les partenaires internes et externes

## Qu'est-ce qu'un plateau de travail?

Les plateaux de travail sont des lieux où un groupe d'usagers œuvrent au sein d'une organisation publique, communautaire ou d'une entreprise privée et ayant le soutien d'un intervenant sur place, en tout temps. Il peut être une modalité d'apprentissage pour répondre à un besoin de développement de l'employabilité ou permettre à la clientèle de participer à une activité contributive par le travail, se sentir utile et ainsi favoriser sa participation sociale et son estime de soi.

## Quel est le type de clientèle fréquentant un plateau de travail?

Ce sont des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un TSA de 21 ans et plus et ayant terminé leur scolarité. L'utilisateur démontre une volonté à augmenter leur participation sociale par le travail et à développer leurs habiletés au travail dans le but d'intégrer éventuellement un milieu de stage ou un travail rémunéré. Les usagers sont autonomes pour répondre à leurs besoins de base.

## Modalités d'accès :

1. Via les modalités interprogrammes de la Direction des Programmes Déficiences pour les usagers recevant des services au CISSMO;
2. Via le guichet d'accès pour les usagers recevant des services spécifiques;
3. Via l'entente de collaboration inter-établissement pour les usagers recevant des services spécifiques et ayant un profil de besoin d'activités contributives.

## Conditions gagnantes à l'intégration en plateau :

Cette liste de conditions gagnantes à une intégration réussie en plateau est fournie à titre d'exemple. Elle peut varier en fonction du plateau de travail et du profil de besoins de l'utilisateur. Les conditions gagnantes comprennent :

- Une brève description de l'utilisateur (capacités, particularités, intérêts, etc.);
- Une liste des interventions à privilégier avec l'utilisateur (outils, phrases clés, scénarios sociaux, attitudes à privilégier, etc.);
- Les outils visuels ou scénarios sociaux utilisés par l'utilisateur;
- Un plan d'intervention, rédigé avec l'utilisateur, en collaboration avec l'intervenant pivot et les intervenants du plateau de travail (éducateurs et assistants).

### Pour des informations supplémentaires, vous pouvez :

1. Communiquer avec la gestionnaire de votre secteur par téléphone ou par courriel
  - Secteur Est & St-Jean : Marie-Pier Benoit au (514) 219-9483
  - Secteur VVOC : Sophie Guérin au (514) 238-7883
  - Secteur Kateri, Brossard, St-Hubert et Longueuil : Léa Rondeau-Brouillette au (438) 351-0575
2. Prendre connaissance du guide d'intervention en plateaux de travail
3. Prendre connaissance des fiches descriptives des différents plateaux de travail

